

COMMUNIQUE DE PRESSE

Eco Delta Développement projette d'ouvrir avant l'été à Chaillac (Indre) le premier site français de production industrielle d'énergie solaire

PARIS, le 6 février 2008 – Eco Delta Développement (EDD), développeur et exploitant indépendant de sites de production d'électricité à base de sources d'énergies renouvelables, déploie son activité dans l'électricité photovoltaïque. Sa filiale commune avec la Caisse des Dépôts, Barisol, vient d'obtenir une concession de 25 ans et un permis de construire pour l'installation d'une ferme solaire d'une puissance de 3 MWc sur la commune de Chaillac dans le département de l'Indre.

Quelques 41 500 modules photovoltaïques devraient être installés à partir du mois d'avril sur la friche industrielle d'une ancienne mine de barytine (12 hectares) pour un coût estimé à 12 millions d'euros. La ferme solaire devrait être opérationnelle cet été.

Gérard Mayaud, le maire de Chaillac et vice-président du Conseil Général, se félicite : *« Depuis plusieurs années, nous cherchions à réhabiliter la friche industrielle des anciennes mines de barytine et de spatx-fluor qui occupe une centaine d'hectares sur la commune et nous avons étudié plusieurs projets de production d'énergie verte. Nous avons été convaincus par le projet d'Eco Delta Développement qui s'intégrera parfaitement dans l'environnement et qui fournira 2500 foyers par le biais d'EDF, en période de pic de production ».*

L'obtention de cette concession est un premier pas dans la stratégie de diversification d'EDD, programmée depuis la mise en place en août 2007 de son partenariat industriel et capitalistique avec la Caisse des Dépôts. Jusqu'ici spécialisé dans l'électricité éolienne, le groupe EDD qui a récemment signé une concession de 12 MW de fermes éoliennes à Châteauneuf-Val-Saint-Donat (Alpes-de-Haute-Provence) propose désormais, en complément ou en alternative, aux collectivités locales l'installation de fermes solaires. Les deux activités sont développées sous les marques **Delta Solar** et **Delta Wind**.

Ronald Knoche, président du directoire d'EDD, conclut : *« Le site de Chaillac sera la première ferme industrielle de production d'énergie solaire en France. Il marque aussi le début du déploiement d'EDD dans le solaire, qui constitue une étape importante et naturelle de notre stratégie. Cette diversification nous permet en effet de proposer aux collectivités une gamme de solutions plus large en matière d'énergies renouvelables, sur des terrains que nous connaissons bien. Nous pourrons*

par ailleurs exploiter plus intensivement notre technologie de raccordement, qui s'applique aussi bien au solaire qu'à l'éolien. »

A propos d'Eco Delta Développement

Développeur et exploitant indépendant de sites de production d'électricité à base de sources d'énergies renouvelables, Eco Delta Développement (EDD) se fixe un objectif de production de 300 MW d'ici 2012.

Créé en 2002, EDD a su développer, à partir d'un premier brevet déposé par ses équipes de R&D, un savoir-faire spécifique en matière d'infrastructures énergétiques. Aujourd'hui, EDD souhaite mettre en place des partenariats avec les collectivités locales et les propriétaires fonciers, en leur proposant de contribuer activement au plan national de baisse des émissions de gaz à effets de serre, grâce à l'installation de parcs solaires ou éoliens.

EDD bénéficie de l'appui industriel et capitalistique de la Caisse des Dépôts, institution financière publique très impliquée dans la diversification du bouquet énergétique, qui détient 20% de son capital, ainsi que du soutien de l'Anvar. Les équipes d'ingénieurs de EDD, experts du monde de l'énergie et de l'environnement, interviennent à tous les niveaux des projets : développement, coordination, financement, assistance à maîtrise d'ouvrage et exploitation.

Contacts

Eco Delta Développement

Ronald Knoche
Président du Directoire
Tel : + 33 4 96 15 09 84
contact@ecodd.com

Calyptus

Marie-Anne Garigue
Relations Presse
Tel : + 33 1 53 65 68 63
marie-anne.garigue@calyptus.net